



## DISPOSITIF H5N1 2023 amont solde

# Guide à destination des utilisateurs de la Plateforme d'Acquisition de Données (PAD)

#### PROPRIETES DU DOCUMENT

Unité Gestion de Crises et Apiculture

#### CLASSIFICATION DU DOCUMENT (SENSIBILITE / DIFFUSION)

Public	Interne	Restreint	Confidentiel

#### DIFFUSION DU DOCUMENT

<b>Destinataires</b>	Date
Tout public	24/01/2024

#### **TABLE DES VERSIONS**

Version	Date	Auteur	Objet de la mise à jour
V 1	24/01/2024	UGCA	Mise en place du document

### **Décision INTV GECRI 2024-03**

## Pour toutes questions, merci de lire attentivement la procédure et la foire aux questions (FAQ) en fin de document avant de contacter FranceAgriMer

I.	R.A	APPEL DU DISPOSITIF	2
	Mod	lalité de dépôt	2
		Période de dépôt	
		Modalités de dépôt	
II.		ROCEDURE DE DEPOT DE LA DEMANDE DE VERSEMENT DE L'AIDE	
,	A.	Constitution de la demande de versement de l'aide	3
	В.	Saisie pas à pas	3
	a.	Page d'accueil	
	b.	Vérification des informations de l'entreprise	4
	C.	Coordonnées du déclarant	5
	d.	Initialisation de la démarche	5
	e.	Formulaire de demande	7
	f.	Téléchargement des pièces justificatives	18
		Enregistrement et / ou validation de la demande	
	h.	Accusé de dépôt	24
III.	. In:	struction de votre dossier	26
IV.	. Fo	oire aux questions PAD téléservice	26
\/	C	ontact	20

#### I. RAPPEL DU DISPOSITIF

En ce qui concerne les conditions d'éligibilité et de la détermination du montant de l'aide, il convient de se référer à la décision FranceAgriMer INTV-GECRI-2024-03 du 18 janvier 2024.

#### Modalité de dépôt

#### 1. Période de dépôt

#### Du 29 janvier 2024 au 15 mars 2024 à 14h.

Aucune dérogation n'est accordée.

Les dossiers doivent être validés par le demandeur sur PAD pour être recevables, c'est-à-dire être passés au statut « déposé » et avoir fait l'objet d'un accusé de dépôt envoyé par courriel (cf. point 3.1 de la décision INTV-GECRI-2023-22). Les dossiers initialisés à la date susmentionnée ne sont pas recevables et ne sont pas instruits.

#### 2. Modalités de dépôt.

La demande d'aide est dématérialisée en ligne sur la Plateforme d'Acquisition de Données (PAD) de FranceAgriMer.

L'accès au formulaire n'est possible qu'au moyen d'un SIRET valide.

Les informations (procédure de dépôt, lien, dates...) sont mises à disposition en ligne sur le site internet de FranceAgriMer :

https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Dispositifs-par-filiere/Aides-de-crise/INFLUENZA-AVIAIRE

#### Il ne peut être pris en compte qu'une seule demande par SIREN.

Dans le cas où le demandeur constate avant la date limite de dépôt définie au point 3.2 de la présente décision, une erreur lors du dépôt de sa demande d'aide, il est invité à contacter FranceAgriMer à l'adresse suivante : influenza@franceagrimer.fr afin que son dossier lui soit remis à disposition.

Un accusé de dépôt de la demande d'aide est envoyé automatiquement par courriel à chaque demandeur, après validation du dossier par le demandeur, lorsque le dossier passe au statut « déposé ».

Les pièces obligatoires doivent impérativement être déposées sur la Plateforme d'Acquisition des Données (PAD) pour que le dossier puisse être recevable.

#### II. PROCEDURE DE DEPOT DE LA DEMANDE DE VERSEMENT DE L'AIDE

#### A. Constitution de la demande de versement de l'aide

La demande du bénéficiaire est constituée du formulaire en ligne complété comprenant les données déclaratives et les engagements du demandeur et devra être accompagnée des pièces listées au point 3.3 de la décision INTV-GECRI-2024-03.

Attention, seuls les dossiers complets peuvent être validés et seuls les dossiers validés sont admissibles.

#### B. Saisie pas à pas

**INFORMATION**: tous les champs marqués d'une étoile rouge \* sont des champs obligatoires à la saisie. Vous ne pourrez pas passer aux étapes suivantes sans compléter ces champs.

#### a. Page d'accueil

Une fois que vous avez cliqué sur le lien ci-dessous, une page s'ouvre sur votre navigateur. Cliquez sur ACCEDER A LA DEMARCHE

CLIQUEZ ICI: (lien actif à compter du 29/01/2024) <a href="https://pad.franceagrimer.fr/pad-presentation/vues/publique/retrait-dispositif.xhtml?codeDispositif=IA\_AM\_H5N1\_23\_SOLD">https://pad.franceagrimer.fr/pad-presentation/vues/publique/retrait-dispositif.xhtml?codeDispositif=IA\_AM\_H5N1\_23\_SOLD</a>

Influenza 2023 amont (éleveurs de volailles) Solde			
Indemnisation des pertes de non production H5N1 2023 - éleveurs de	e volailles des zones réglementées		
Les demandes doivent être de	éposées et validées au plus tard le	e 15/03/2024 à 14h	
	Accéder à la démarche		

<u>OU</u>



Saisissez votre SIRET dans le champ « Numéro SIRET » de la zone Identification. Le SIRET comporte 14 chiffres.

#### Cliquez sur CONTINUER

Si vous ne voyez pas le bouton, diminuer le zoom de l'affichage ou utiliser l'ascenseur sur le côté.

#### b. Vérification des informations de l'entreprise

Les coordonnées associées à ce SIRET apparaissent alors à l'écran. Elles sont issues du fichier INSEE



Vérifiez votre raison sociale et votre adresse.

- <u>Si les informations ne sont pas correctes</u> cliquez sur NON et corrigez éventuellement la saisie du SIRET.

- Si les informations sont correctes cliquez sur OUI

#### c. Coordonnées du déclarant

Dans la zone « Coordonnées du déclarant », renseignez :

- o Le nom du DECLARANT (qui n'est pas nécessairement celui du demandeur)
- o Le prénom du DECLARANT (qui n'est pas nécessairement celui du demandeur)
- o Une adresse électronique valide, deux fois (celle du déclarant pour qu'il puisse avoir accès à la demande)
- o éventuellement les coordonnées téléphoniques
- o saisissez le *Captcha*, c'est-à-dire les lettres et chiffres qui apparaissent dans la case grise (cliquez sur changer l'image si vous n'arrivez pas à déchiffrer les caractères)

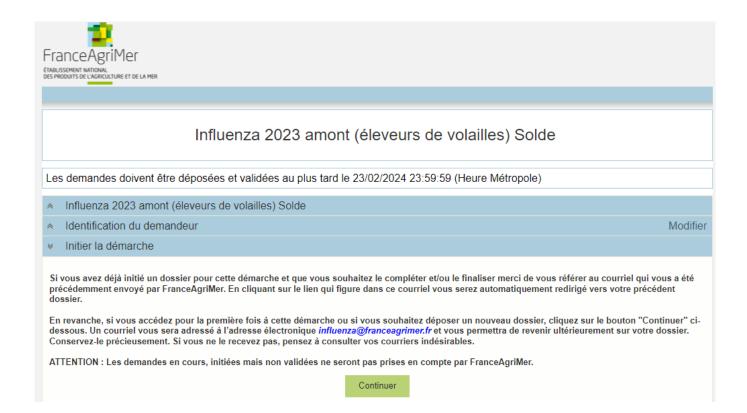
Coordonnées du déclarant	
Nom*	
Prénom*	
Adresse électronique *	
Saisir à nouveau votre adresse électronique *	
Téléphone fixe	
Téléphone portable	
Recopier les caractères de l'image *	Continuer Continuer

L'adresse électronique est celle sur laquelle les différentes notifications seront envoyées (notification de dépôt par exemple). Il est important qu'elle soit accessible par la personne qui gère le dossier.

Cliquez sur CONTINUER

d. Initialisation de la démarche

L'écran type suivant apparaît :



Lisez attentivement le texte de l'encart « initier la démarche » et cliquez sur CONTINUER si vous souhaitez poursuivre la démarche.

Un courriel vous sera transmis avec votre numéro de dossier et le lien permettant de revenir à tout moment consulter votre dossier.

<u>Ce courriel doit impérativement être conservé</u>. <u>Il ne constitue pas une preuve de dépôt</u>, la démarche doit impérativement aller jusqu'à la validation (après complétude de votre demande) pour être prise en compte par FranceAgriMer.

#### <u>Voici le modèle de courriel reçu :</u>

FranceAgriMer <no-spam@franceagrimer.fr>

Demande d'aide Influenza 2023 amont (éleveurs de volailles) Solde - Initialisation Dossier 45120- NON VALIDÉ

À influenza

#### CECI N'EST PAS UNE PREUVE DE DEPOT - VOTRE DOSSIER DOIT ENCORE ETRE VALIDE

Conservez ce courriel qui comporte le lien d'accès unique vers votre dossier.

Bonjour Gecri FranceAgriMer,

Vous avez initié une demande d'aide dans le cadre du dispositif Influenza 2023 amont (éleveurs de volailles) Solde pour le compte de l'entreprise « ETABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L AGRICULTURE ET DE LA MER FRANCEAGRIMER» Siret n° « 13000636400017 ».

Votre dossier porte le numéro n° 45120.

ATTENTION, ce courriel ne constitue pas une preuve dépôt.

Pour être recevables et instruites par FranceAgriMer, les demandes doivent être validées après avoir complété tous les champs du formulaire requis et téléversé toutes les pièces requises.

Les demandes doivent être déposées et validées au plus tard le 15/03/2024 à 14h

Après validation votre demande sera au statut "déposé" et ne pourra plus etre modifiee et vous recevrez un accusé de réception.

Adresse de contact : Influenza@franceagrimer.fr

L'équipe gestion de crise de FranceAgriMer

Si vous ne voulez pas poursuivre la démarche vous pouvez fermer l'onglet de votre navigateur et reprendre la démarche à tout moment via le lien indiqué dans le courriel.

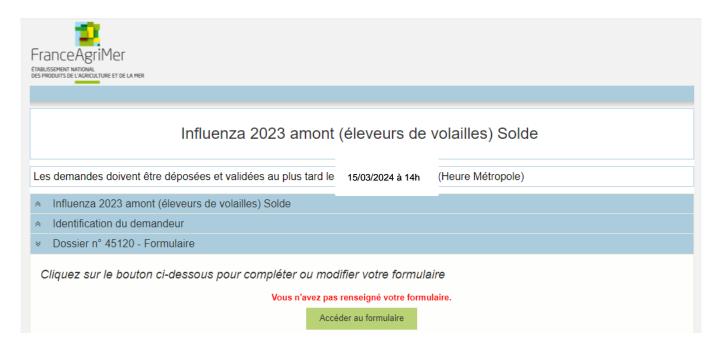
#### e. Formulaire de demande

#### Après avoir cliqué:

- sur CONTINUER (écran précédent),

#### Oυ

- sur le lien présent dans le mail et ensuite cliquer sur « accéder au formulaire :



Alors, le formulaire demande apparait :

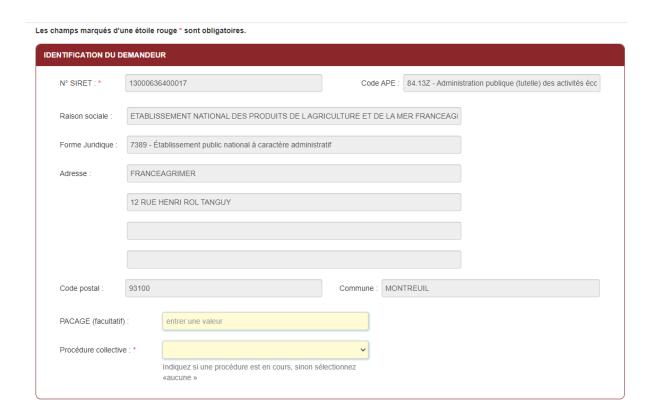
#### **FORMULAIRE DE DEMANDE:**





#### DEMANDE D'AIDE

Solde Influenza aviaire 2022-2023 amont (éleveurs de volailles)



#### > Identification du demandeur

Les données sont déjà renseignées et vous ne pouvez pas les modifier.

- Il convient d'indiquer en bas du cadre :
  - Le numéro de pacage (donnée facultative, non obligatoire)
  - si une procédure est en cours : redressement/sauvegarde/liquidation amiable/liquidation judiciaire. Le cas échéant, sélectionnez « aucune ».

#### > Personne à contacter si différente du déclarant :

Si vous cochez la case, vous pouvez saisir les coordonnées d'une personne différente du déposant.



#### > Informations préalables

FORMATIONS PREALABLES	
J'ai bénéficié d'une avance FranceAgriMer à destination de     Oui    Non	es éleveurs impactés par H5N1 en 2023 : *
1.b. Si vous connaissez le montant, indiquez le ici (sinon l	laissez le champ vide) : entrer une valeur €
2. J'ai bénéficié d'une aide à l'activité partielle du fait de l'épiz	zootie d'influenza aviaire : *
Le montant perçu doit être attesté dans l'attestation comptable à jo	ioindre au dossier. Toute fausse déclaration est susceptible d'entrainer une sanction.
Montant de l'activité partielle : *	entrer une valeur
3. Depuis la demande d'avance ou d'activité partielle, mon ent modification structurelle avec modification du SIRET : *	atreprise a depuis fait l'objet d'une   Oui   Non
·	on et ayant bénéficié de l'avance ou de l'aide à l'activité partielle (hormis le SIRET associé à la dans un document à téléverser dans la section « autre document » de l'écran suivant.
SIRET à saisir :*	
entrer une valeur	•
	Ajouter
4.a. J'ai participé à la stratégie de repeuplement progressif co professionnelles (Vendée militaire) *	oncertée entre l'Etat et les organisations   Oui   Non
4.b. J'ai participé à la stratégie de dédensification (Vendée mi	ilitaire) *

- 1. Si vous avez bénéficié d'une avance FranceAgriMer: vous devez cocher la case « oui » et renseigner le montant, sinon laissez le champ vide.
- 2. Si vous avez bénéficié d'un aide à l'activité partielle du fait de l'épizootie d'influenza aviaire) : vous devez cocher la case « oui » et indiquer le montant de l'activité partielle perçu.
- 3. Si votre entreprise a fait l'objet d'une modification structurelle avec modification du SIRET depuis la demande d'avance ou d'activité partielle, vous devez saisir le(s) SIRET des entreprises existant avant modification (hormis le SIRET associé à la présente démarche) et préciser la nature de la modification dans un document à téléverser dans la section « autre document » de l'écran suivant.
- 4.a. <u>Si vous avez participé à la stratégie de repeuplement progressif concertée entre l'Etat et les organisations professionnelles (Vendée militaire)</u>: vous devez cocher la case « oui ».
- 4.b. <u>Si vous avez participé à la stratégie de dédensification (Vendée militaire)</u>: vous devez cocher la case « oui ».

Tous les champs avec une étoile rouge sont obligatoires. Les autres champs doivent être remplis en fonction de votre profil.

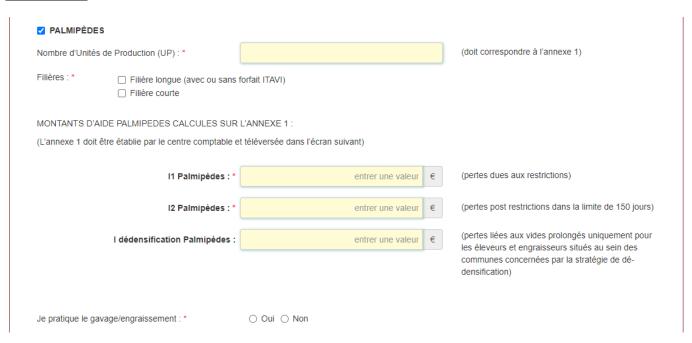
#### > Déclaration des indemnisations et des pertes

Cocher la case ou les cases correspondant à l'activité de votre exploitation pour laquelle une indemnisation est demandée.

CLARATION DES INDEMNISATIONS ET DES PERTES			
5.a. taux moyen d'indemnisation *			entrer une valk %  Cette information est indiquée sur l'annexe 1 (longlet 1-synthèse)
5.b. Veuillez cocher la case ou les cases correspondant à l'	activité de votre exploit	ation	our laquelle une indemnisation est demandée : *
□ PALMIPÈDES*			
☐ GALLINACÉS (ET COLOMBINÉS)*			
☐ GIBIER*			
6. RECAPITULATIF de votre demande :			
TOTAL I1 :	0,00	€	
TOTAL I2 :	0,00	€	
TOTAL indemnisation maximum :	0,00	€	
Indemnisation finale avec prise en compte de l'activité partielle :	0,00	€	
SOLDE prévisionnel :	0,00	€	
Votre solde prévisionnel ne peut pas être calculé en l'absen dossier par la DDT/M.	ce de montant d'avance d	éclaré	au champ 1 bis, ce montant sera calculé après instruction de votre
ATTENTION:			
Les montants d'aide indiqués feront l'objet d'une instruction pa informations détenues par l'administration et ne préjuge pas d	_		plèces justificatives que vous téléverserez dans l'écran suivant et des nalement attribué.
Si vous avez perçu une avance, celle-ci sera déduite de l'aide versement ne sera effectué pour ce dispositif.	attribuée avant versemen	t. Dans	e le cas où l'avance est supérieure à l'indemnisation calculée, aucun

- 5.a. <u>Le taux moyen d'indemnisation</u> est indiqué sur l'annexe 1, onglet 1.Synthèse.
- 5.b. Vous devez cocher la ou les cases correspondant à l'activité de votre exploitation pour laquelle une indemnisation est demandée.

#### **Palmipèdes**



Saisir le nombre d'unités de production (UP) selon l'annexe 1 et cocher la ou les filière (s) concernée (s) : longue (avec ou sans forfait ITAVI) **ou/et** courte.

Si filière courte, cocher selon votre cas. Un seul choix est possible.

Filières : *	<ul> <li>☐ Filière longue (avec ou sans forfait ITAVI)</li> <li>☑ Filière courte *</li> </ul>
	<ul> <li>cas 1 : abattage/découpe/transformation et vente directe par le demandeur</li> <li>cas 2 : abattage/découpe/transformation à façon et vente directe par le demandeur</li> </ul>
	<ul> <li>cas 3 : vente directe d'animaux vivants par le demandeur</li> <li>cas 4 : vente en vif à un éleveur en cas 1,2 ou 3</li> </ul>

Vous devez indiquer les montants d'aides palmipèdes calculés dans l'<u>annexe 1, qui être établie par le centre comptable</u> et téléversée dans l'écran suivant.

Pour Palmipèdes, il convient de cocher si vous pratiquez le gavage/engraissement

Je pratique le gavage/engraissement : \* Oui O Non

#### Gallinacés (et colombinés)



Saisir le nombre d'unités de production (UP) selon l'annexe 1 et cocher la ou les filière (s) concernée (s) : longue (avec ou sans forfait ITAVI) **ou/et** courte.

Si filière courte, cocher selon votre cas. Un seul choix est possible.

Filières : *	<ul> <li>☐ Filière longue (avec ou sans forfait ITAVI)</li> <li>☑ Filière courte *</li> </ul>
	o cas 1 : abattage/découpe/transformation et vente directe par le demandeur
	<ul> <li>cas 2 : abattage/découpe/transformation à façon et vente directe par le demandeur</li> </ul>
	<ul> <li>cas 3 : vente directe d'animaux vivants par le demandeur</li> </ul>
	ocas 4 : vente en vif à un éleveur en cas 1,2 ou 3

Dans le cas des gallinacés, il faut sélectionner au moins une production : Gallinacés hors poules pondeuses ou Poules pondeuses :

ı	
	☐ gallinacés hors Poules pondeuse*
	☐ Poules pondeuse*

Pour les deux activités, selon les cases cochées : palmipèdes et/ou gallinacées (et colombinés), saisir <u>les</u> montants et durées de vide calculés sur l'annexe 1-fiche de calcul comptable. (les valeurs sont sur l'onglet synthèse du fichier- lignes rouges)

#### **Gibier**



Vous devez indiquer les montants d'aides palmipèdes calculés dans l'annexe 1, qui être établie par le centre comptable et téléversée dans l'écran suivant.

#### Ensuite un récapitulatif de votre demande est automatique :

6. RECAPITULATIF de votre demande :		
TOTAL I1 :	0,00	€
TOTAL 12 :	0,00	€
TOTAL indemnisation maximum :	0,00	€
Indemnisation finale avec prise en compte de l'activité partielle :	0,00	€
SOLDE prévisionnel :	0,00	€

#### Prendre connaissance du message ci-dessous :

#### ATTENTION

Les montants d'aide indiqués feront l'objet d'une instruction par l'administration au regard des pièces justificatives que vous téléverserez dans l'écran suivant et des informations détenues par l'administration et ne préjuge pas du montant d'aide qui vous sera finalement attribué.

Si vous avez perçu une avance, celle-ci sera déduite de l'aide attribuée avant versement. Dans le cas où l'avance est supérieure à l'indemnisation calculée, aucun versement ne sera effectué pour ce dispositif.

#### Reprise d'activité ou cessation d'activité

<u>Si oui</u>, vous pouvez, si vous le souhaitez, apporter des précisions sur votre situation.



<u>Si non</u>, il convient de compléter les données selon votre situation.

REPRISE d'activité ou cessation d'activité
Dans cette section, vous allez pouvoir signaler si vous avez repris votre activité ou les raisons pour lesquelles vous n'avez pas repris (retraite, nouvelle restriction, etc.)
7.1. Avez-vous repris une activité d'élevage de volailles, y compris partiellement : *
○ Oui    Non
7.2. Avez-vous cessé définitivement votre activité avicole (retraite ou changement d'activité) :*   Oui O Non O Ne sait pas
7.3. Avez-vous pris votre retraite ?: * Oui O Non
Si vous souhaitez apporter des précisions sur votre situation, vous pouvez utiliser le cadre ci-dessous :
entrer une valeur

Avez-vous cessé définitivement votre activité avicole ? Si « oui », vous devez préciser si vous avez pris votre retraite.

7.2. Avez-vous cessé définitivement votre activité avicole (retraite ou changement d'activité) : *	Oui O Non O Ne sait pas
7.3. Avez-vous pris votre retraite ?:* Oui O Non	

Si « non », « ne sait pas », vous devez préciser si vous êtes dans une autre situation que celles précédemment indiquées.

	7.2. Avez-vous cessé définitivement votre activité avicole (retraite ou changement d'activité) : *	○ Oui ● Non ○ Ne sait pas
	7.4. Avez-vous prévu de reprendre une activité au plus tard le 31 mars 2024 : *	
	○ Oui ○ Non ○ Ne sait pas	
Si vo	us souhaitez apporter des précisions sur votre situation, vous pouvez utiliser le cadre ci-dessous	:
entre	er une valeur	

Vous pouvez saisir dans le champ libre des précisions sur votre situation (facultatif).

#### > Cas particuliers

La partie suivante permet d'identifier si vous êtes un cas particulier (s) le cas échéant. Si non, ne rien cocher.

Plusieurs cas particuliers peuvent être cochés, ils sont cumulables.

CAS PARTICULIERS
□ 8. Je conteste les communes et/ou dates de restriction de l'annexe 4 de la décision FranceAgriMer.
9. Je suis concerné par une fusion/absorption, modification de structure juridique, reprise d'exploitation ou reprise d'unités de production après le début de la période de référence
🗌 10. Je relève d'un cas particulier (C) pour l'établissement de ma période référence (choisir un seul cas, si plusieurs cas possible, choisir un cas C2)
☐ 11. Je relève d'un cas particulier lié à la saisonnalité de la filière gibier à plumes (cas E de la décision)

'indio	que mes dates réelles de vide réglementaire subi et les justifie en téléversant le justificatif dans l'écran suivant, ainsi que les UP ou communes concernées
JP/C	ommunes concernées et dates à prendre en compte *
entre	er une valeur
. ما د	cas où vous contestez les dates de restriction de l'annexe 4, saisissez dans l'espace vos dates ré
	règlementaires.
	Je suis concerné par une fusion/absorption, modification de structure juridique, reprise d'exploitation ou reprise d'unités de production après le but de la période de référence
che	er, si vous êtes dans ce cas particulier.
<b>✓</b> 10	). Je relève d'un cas particulier (C) pour l'établissement de ma période référence (choisir un seul cas, si plusieurs cas possible, choisir un cas C2)
	C1 La production réalisée sur l'exercice clos entre le 01/04/2019 et le 31/03/2020 n'est pas représentative de l'activité de l'exploitation (difficultés personnelles, sanitaires etc.)*
	C2 Agrandissement de l'exploitation ou réduction la taille de l'exploitation ou changement d'activité au sein de la filière avec démarrage de la production dans cette nouvelle configuration sur l'exercice clos entre le 01/04/2019 et le 31/03/2020 ou après la clôture de celui-ci et avant la mise en œuvre des mesures de dépeuplement/vide sanitaire sur leur exploitation.*
	C3 Nouveau producteur ayant débuté la production après le début de l'exercice clos entre le 01/04/2019 et le 31/03/2020 ou après la clôture de celui-ci et avant la mise en œuvre des mesures de dépeuplement/vide sanitaire sur l'exploitation.*
	relevez d'un cas particulier pour l'établissement de votre période de référence, choisir le cas nant C1, C2 ou C3 puis suivez les consignes selon le cas sélectionné :
nple	e cas C1:
<b>☑</b> 10	). Je relève d'un cas particulier (C) pour l'établissement de ma période référence (choisir un seul cas, si plusieurs cas possible, choisir un cas C2)
<b>✓</b>	C1 La production réalisée sur l'exercice clos entre le 01/04/2019 et le 31/03/2020 n'est pas représentative de l'activité de l'exploitation (difficultés personnelles, sanitaires etc.)
	C2 Agrandissement de l' exploitation ou réduction la taille de l'exploitation ou changement d'activité au sein de la filière avec démarrage de la production dans cette nouvelle configuration sur l'exercice clos entre le 01/04/2019 et le 31/03/2020 ou après la clôture de celui-ci et avant la mise en œuvre des mesures de dépeuplement/vide sanitaire sur leur exploitation.
_	C3 Nouveau producteur ayant débuté la production après le début de l'exercice clos entre le 01/04/2019 et le 31/03/2020 ou après la clôture de celui-ci et avant la mise en œuvre des mesures de dépeuplement/vide sanitaire sur l'exploitation.
	mentaire expliquant en quoi l'exercice clos entre le 01/04/2019 et le 31/03/2020 n'est pas représentatif de la production (C1) ou description des fications intervenues sur l'exploitation et à quelles dates (C2) *
Argu	mountains intervented sur i exploitation et a quenes dates (ez)
Argu modi	or line valeur
Argu modi	er une valeur

Exemple cas C2: cochez (C2-1 ou C2-2 ou C2-3)

✓	C2 Agrandissement de l'exploitation ou reduction la taille de l'exploitation ou changement d'activite au sein de la filiere avec demarrage de la production dans cette nouvelle configuration sur l'exercice clos entre le 01/04/2019 et le 31/03/2020 ou après la clôture de celui-ci et avant la mise en œuvre des mesures de dépeuplement/vide sanitaire sur leur exploitation.*
	<ul> <li>C2.1 nouvelle configuration antérieure à ce dernier exercice clos.</li> </ul>
	C2.2 nouvelle configuration pendant ce dernier exercice clos.
	<ul> <li>C2.3 nouvelle configuration après ce dernier exercice clos.</li> </ul>
	C3 Nouveau producteur ayant débuté la production après le début de l'exercice clos entre le 01/04/2019 et le 31/03/2020 ou après la clôture de celui-ci et avant la mise en œuvre des mesures de dépeuplement/vide sanitaire sur l'exploitation.
_	nentaire expliquant en quoi l'exercice clos entre le 01/04/2019 et le 31/03/2020 n'est pas représentatif de la production (C1) ou description des ications intervenues sur l'exploitation et à quelles dates (C2) *
entre	r une valeur

#### Exemple cas C3: cochez (C3-1 ou C-3-2)

- C3 Nouveau producteur ayant débuté la production après le début de l'exercice clos entre le 01/04/2019 et le 31/03/2020 ou après la clôture de celui-ci et avant la mise en œuvre des mesures de dépeuplement/vide sanitaire sur l'exploitation.\*
  - C3.1 vous avez bénéficié d'une aide à l'installation et souhaitez que l'analyse de la production soit basée sur le Plan d'entreprise (PE).
  - C3.2 vous n'avez pas bénéficié d'une aide à l'installation ou ne souhaitez que l'analyse de la production soit basée sur le Plan d'entreprise (PE).

#### Si C3.2, indiquez la date d'installation :

C3.2 vous n'avez pas bénéficié d'une aide à l'installation ou ne souhaitez que l'analyse de la production soit basée sur le Plan d'entreprise (PE).
 Date d'installation : \* \_\_/\_/\_\_\_\_

✓ 11. Je relève d'un cas particulier lié à la saisonnalité de la filière gibier à plumes (cas E de la décision)

#### Coordonnées bancaires

Vous devez renseigner vos coordonnées bancaires :

- IBAN
- BIC
- nom du titulaire du RIB (celui-ci doit <u>correspondre</u> au RIB papier et à la raison sociale de l'entreprise pour laquelle une aide est demandée). Attention, la version papier scannée du RIB sera demandée lors du dépôt du dossier.

En cas de procédure collective (hors liquidation), le dossier doit comporter une note du mandataire précisant à qui doit être fait le paiement, le cas échéant le RIB du mandataire devra être fourni et saisi.

COORDONNÉES BANCAIRES	
Le RIB doit être identique au document téléchargé.	
IBAN *	BIC *
EX. : FR3330002005500000157841Z25	
Indiquez l'IBAN figurant sur le RIB	Indiquez le BIC figurant sur le RIB
Titulaire du compte figurant sur le RIB *	
Indiquez le nom du titulaire du compte figurant sur le RIB	

#### > Engagement du demandeur

Vous devez ensuite lire et accepter les engagements du demandeur Il convient de cocher les cinq cases pour confirmer les engagements. Dans le cas où le déclarant n'est pas le demandeur, il s'engage au nom de ce dernier.

#### ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

Le déclarant :

- Demande le bénéfice de l'aide Solde Influenza aviaire 2022-2023 amont (éleveurs de volailles) (pour le compte du demandeur le cas échéant) \*
- Atteste sur l'honneur :\*
  - avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans la présente formalité
  - avoir pris connaissance de la Décision FranceAgriMer INTV GECRI 2024-03 modifiée, et notamment des sanctions encourues en cas de nonrespect des dispositions.
  - l'exactitude des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes,
  - que le demandeur respecte les conditions d'éligibilité décrites dans la Décision INTV GECRI 2024-03 modifiée, à savoir
    - o avoir respecté les mesures d'interdiction de mise en place de volailles dans les zones réglementées dont ressort l'exploitation,
    - avoir respecté les obligations prévues à l'arrêté 29 septembre 2021 relatif aux mesures de biosécurité applicables dans les exploitations de volailles et d'autres oiseaux captifs dans le cadre de la prévention contre l'influenza aviaire relatif aux mesures de biosécurité applicables par les opérateurs et les professionnels liés aux animaux dans les établissements détenant des volailles ou des oiseaux captifs dans le cadre de la prévention des maladies animales transmissibles aux animaux ou aux êtres humains,
    - avoir subi une perte de marge brute réelle due au vide sanitaire engendré par l'épisode d'influenza aviaire 2022-2023 par rapport à la même période de l'année de référence (ou cas particulier),
    - son entreprise n'a pas bénéficié d'une indemnisation dans le cadre d'une assurance privée,
  - que l'entreprise n'est pas en difficulté au regard des conditions décrites dans la Décision INTV GECRI 2024-03 modifiée.
- M'engage (pour le compte du demandeur le cas échéant) à :\*
  - fournir à FranceAgriMer les documents nécessaires à l'instruction du dossier,
  - ne pas avoir bénéficié ou demandé une indemnisation dans le cadre d'une assurance privée,
  - accepter de FranceAgrilMer ou de tout autre contrôleur compétent, tout contrôle d'ordre technique, comptable ou financier, sur pièces ou sur place, portant sur le respect des conditions d'octroi de l'aide,
  - rembourser le montant d'avance perçu en cas de non éligibilité à ce dispositif,
  - rembourser le trop-perçu en cas de perception d'un montant d'avance supérieur au montant d'indemnisation de solde,
  - rembourser tout montant qui serait déclaré indu suite à contrôle administratif a posteriori ou contrôle sur place ;
  - conserver ou fournir tout document permettant de vérifier l'exactitude de la déclaration qui sera faite, demandé par l'autorité compétente, pendant 10 ans à compter du versement de l'aide demandée dans la présente démarche,
  - accepter l'ensemble des contrôles administratifs et sur place qui pourraient résulter de l'octroi d'aide, et en particulier permettre / faciliter l'accès à sa structure aux autorités compétentes chargées de ces contrôles, pendant 10 ans à compter du versement de l'aide demandée dans la présente démarche,
  - en cas de pratique de l'engraissement / gavage, être en conformité avec les obligations de mise aux normes bien-être (arrêté du 21 avril 2015) et s'engager à fournir tout élément justificatif demandé par l'administration.

- Autorise (pour le compte du demandeur le cas échéant) : \*
  - FranceAgriMer ou la DDTM à recueillir ou transmettre les informations relatives à ce dossier auprès d'autres administrations, organismes
    publics ou acteurs privés, notamment, les données INSEE, RCS, Infogreffe, douanes et MSA, ainsi que celles relatives aux dispositifs d'aide
    similaires mis en place par d'autres administrations.
  - FranceAgriMer ou la DDT(M) compétente à transmettre par courrier électronique toute information relative à ce dossier de demande d'aide.
- Suis informé et informera le demandeur le cas échéant :\*
  - que l'article 441-6 du code pénal puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende, le fait de fournir sciemment une fausse déclaration ou une déclaration incomplète en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir, de faire obtenir ou de tenter de faire obtenir d'une personne publique, d'un organisme de protection sociale ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, une prestation, un paiement ou un avantage indu;
  - que la demande d'aide pourra être rejetée au motif qu'elle ne répond pas aux critères d'éligibilité définis dans la présente décision ;
  - que le paiement de l'aide demandée ne pourra pas être effectué avant la date limite de dépôt des demandes
  - que l'administration pourra transmettre le courrier de notification de paiement ou, le cas échéant, le courrier de rejet du dossier par voie électronique à l'adresse saisie lors de la création de la demande d'aide.

#### **ENREGISTREMENT** de la saisie

Une fois que la saisie de tous les éléments obligatoires est terminée, c'est à dire que tous les champs avec une étoile rouge sont complétés, le bouton ENREGISTRER est actif.

Avant d'enregistrer, veuillez prendre connaissance des mentions légales inscrites en bas du formulaire.

NB: Si vous n'arrivez pas à enregistrer, veuillez vérifier que tous les champs marqués d'une étoile rouge \* ont été renseignés et que toutes les conditions d'éligibilité au dispositif sont respectées.

Enregistrer

Annule

ATTENTION enregistrer le formulaire ne suffit pas, il faut télécharger les pièces justificatives dans l'écran qui suivra et VALIDER la demande.

Si vous cliquez sur ANNULER vous sortez du formulaire et accédez à l'écran principal. Pour retourner au formulaire cliquez sur ACCEDER AU FORMULAIRE.

Si vous cliquez sur Enregistrer, l'écran suivant apparait.



f. Téléchargement des pièces justificatives.

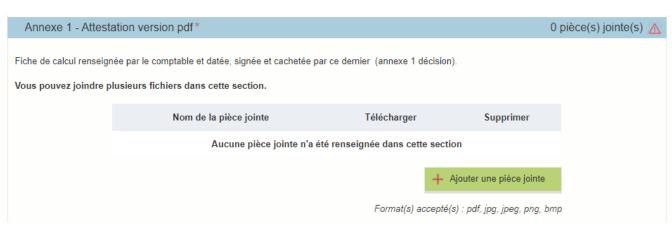
L'ensemble des pièces peut ou doit être joint. Le dossier ne pourra être validé électroniquement tant que l'ensemble des pièces obligatoires n'a pas été déposé.

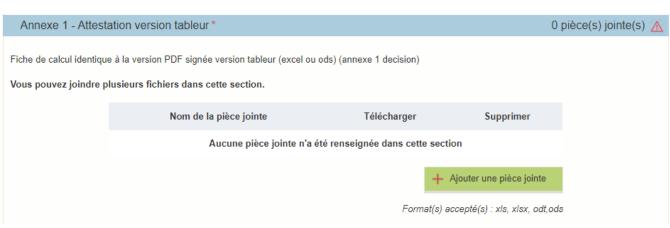
Lorsque l'on ne souhaite pas déposer une pièce facultative, il faut cocher la case « déclarer sans objet ».

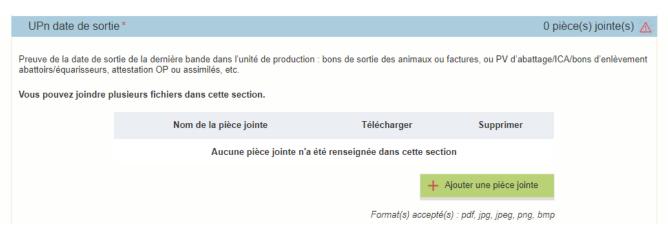
Pour déposer une pièce obligatoire, cliquez sur ajouter une pièce (exemple avec la section « RIB »)

# Relevé d'identité Bancaire (RIB)\* Relevé d'identité bancaire au nom du demandeur de l'aide ou du mandataire le cas échéant (dans le cas d'une procédure collective, un courrier ou courriel du mandataire doit être transmis afin de confirmer le destinataire du paiement ; à défaut, une preuve de l'attribution de la gestion des comptes lors du jugement doit être fournie). Vous ne pouvez joindre qu'un seul fichier dans cette section. Nom de la pièce jointe Télécharger Supprimer Aucune pièce jointe n'a été renseignée dans cette section + Ajouter une pièce jointe

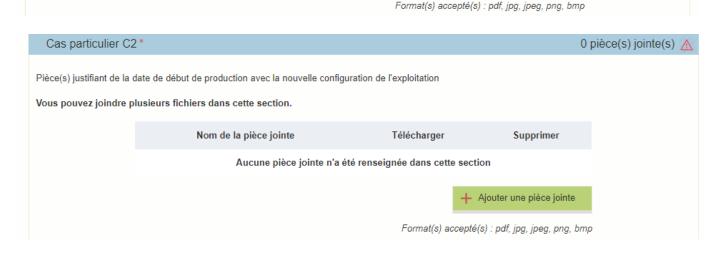
Format(s) accepté(s) : pdf, jpg, jpeg, png, bmp



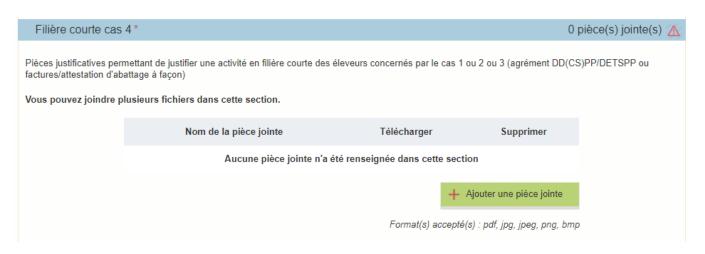




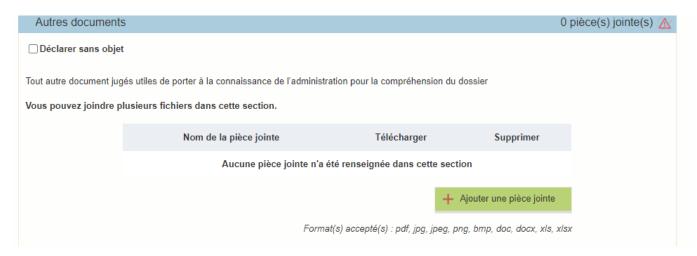
#### Preuves de reprise pour chaque UP pour bénéficier de 12 ° 0 pièce(s) jointe(s) Si elle a eu lieu, preuve de la reprise réelle par UP: preuve d'achat de canetons/poussins, facture de vente, attestation OP ou assimilés, preuve de cession interne type ICA, etc. Vous pouvez joindre plusieurs fichiers dans cette section. Nom de la pièce jointe Télécharger Supprimer Aucune pièce jointe n'a été renseignée dans cette section Ajouter une pièce jointe Format(s) accepté(s) : pdf, jpg, jpeg, png, bmp Filière courte cas 1 0 pièce(s) jointe(s) \Lambda Récépissé de déclaration concernant les établissements préparant, transformant, manipulant, exposant, mettant en vente, entreposant ou transportant des denrées animales ou d'origine animale auprès de la DD(CS)PP/DETSPP; OU agrément en tant qu'abattoir (les activités de découpe/transformation devront être précisées le cas échéant Vous pouvez joindre plusieurs fichiers dans cette section. Nom de la pièce jointe Télécharger Supprimer Aucune pièce jointe n'a été renseignée dans cette section

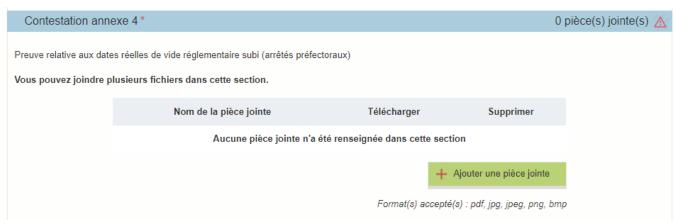


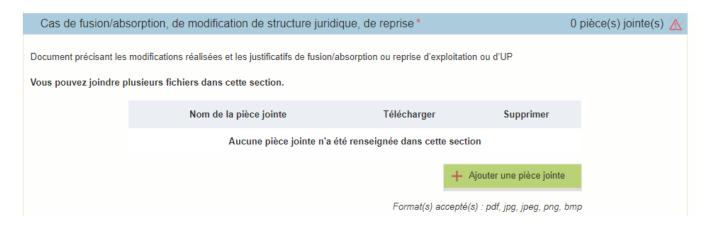
Ajouter une pièce jointe

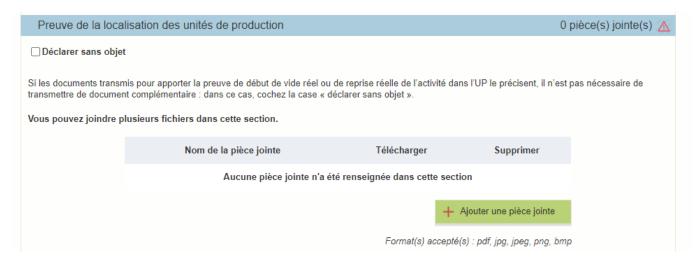


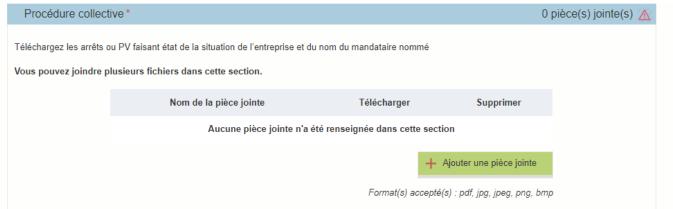
- Pour les pièces facultative (exemple avec la section « Autres documents »):
  - o cliquez sur ajouter une pièce si vous voulez mettre une pièce
  - o cochez « déclarer sans objet » dans le cas contraire





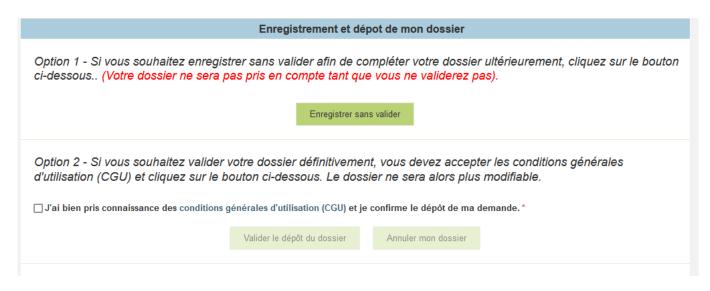






#### g. Enregistrement et / ou validation de la demande

Une fois l'ensemble des pièces déposées, 2 options sont proposées :



#### **OPTION 1:** enregistrer sans valider.

Vous pouvez suspendre votre démarche en sauvegardant votre saisie, vous pourrez revenir sur votre dossier à partir du lien qui se trouve dans le courriel qui vous a été envoyé (cf point d.) Cliquez sur ENREGISTRER SANS VALIDER

#### L'écran suivant apparaît:



Si vous souhaitez poursuivre ultérieurement vous pouvez fermer l'onglet de votre navigateur.

 SI vous souhaitez poursuivre immédiatement et valider, cliquez sur le bouton RETOURNER A LA PAGE DE DEPOT.

Attention, en l'état votre demande n'est pas recevable, il faudra la valider au plus tard le 15/03/2024 à 14h.

#### OPTION 2: annuler ou valider définitivement le dépôt de la demande

- Vous pouvez annuler votre dossier: celui sera définitivement clôturé, aucun retour ne sera possible.

Cocher la case et cliquer sur annuler mon dossier



Une attestation d'annulation vous est adressée par courriel.

- Vous pouvez valider définitivement votre demande.

Celle-ci ne sera alors plus modifiable et sera transmise en l'état à FranceAgriMer. Vous pourrez la consulter à partir du lien qui se trouve dans le courriel d'accusé de dépôt qui vous a été envoyé Pour pouvoir valider (bouton VALIDER LE DEPOT DU DOSSIER actif), il est impératif d'avoir téléchargé les pièces demandées et valider les Conditions Générales d'Utilisation (CGU) en cochant la case « J'ai bien pris connaissance des conditions générales d'utilisation (CGU) et je confirme le dépôt de ma demande. »

Option 2 - Si vous souhaitez valider votre dossier définitivement, vous devez accepter les conditions générales d'utilisation (CGU) et cliquez sur le bouton ci-dessous. Le dossier ne sera alors plus modifiable.



bien pris connaissance des conditions générales d'utilisation (CGU) et je confirme le dépôt de ma demande.\*

Valider le dépôt du dossier

Annuler mon dossier

#### Cliquez sur VALIDER LE DEPOT DU DOSSIER

#### h. Accusé de dépôt

Il s'agit du récapitulatif de votre demande de versement de l'aide avec la liste des pièces que vous avez joints.



#### Accusé de dépôt

Vous avez validé votre demande enregistrée sous le n° de dossier 45120

dans le cadre du dispositif Influenza 2023 amont (éleveurs de volailles) Solde

Celle-ci a été réceptionnée le 24/01/2024 17:48:40 heure locale (Métropole).

Dossier suivi par : FranceAgriMer / GECRI Contact : influenza@franceagrimer.fr

#### Vos informations

N° Siret: 13000636400017

Raison sociale : ETABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET

DE LA MER FRANCEAGRIMER Adresse : 12 RUE HENRI ROL TANGUY

TSA20002

Code postal : 93100 Commune : MONTREUIL

Nom : FranceAgriMer Prénom : Gecri

Adresse électronique : influenza@franceagrimer.fr

#### Contenu de votre dossier de dépôt

Formulaire : Influenza 2023 amont (éleveurs de volailles) Solde

Lien vers le dossier : http://pad-rec.franceagrimer.fr/pad-

presentation/vues/publique/dossier.xhtml?codeIdentification=7a92d89620405b69ec7fe0620ffc4f71

#### Ci-dessous, la liste des pièces jointes que vous avez déposées :

Justificatif demandé	Fichier joint	Déclaré sans objet	Empreinte numérique <sup>(1)</sup>
Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	iahp 2023 amont solde.pdf	-	20SfCDuPbhU/zla41Bue6q2cv/0jhhossaBS lqrnFfo=
Annexe 1 - Attestation version pdf	iahp 2023 amont solde.pdf	-	20SfCDuPbhU/zla41Bue6q2cv/0jhhossaBS lqrnFfo=
Annexe 1 - Attestation version tableur	iahp 2023 amont solde.xlsx	-	LkxncSO6AKdv/9pPd6OY8Ec5U0zwyrK7Kf Hn0OZjQU4=
UPn date de sortie	iahp 2023 amont solde.pdf	-	20SfCDuPbhU/zla41Bue6q2cv/0jhhossaBS lqrnFfo=
Preuves de reprise pour chaque UP pour bénéficier de I2	iahp 2023 amont solde.pdf	-	20SfCDuPbhU/zla41Bue6q2cv/0jhhossaBS lqrnFfo=
Filière courte cas 1	iahp 2023 amont solde.pdf	-	20SfCDuPbhU/zla41Bue6q2cv/0jhhossaBS lqrnFfo=
Cas de fusion/absorption, de modification de structure juridique, de reprise	iahp 2023 amont solde.pdf	-	20SfCDuPbhU/zla41Bue6q2cv/0jhhossaBS lqrnFfo=
Contestation annexe 4	iahp 2023 amont solde.pdf	-	20SfCDuPbhU/zla41Bue6q2cv/0jhhossaBS lqrnFfo=

Justificatif demandé	Fichier joint	Déclaré sans objet	Empreinte numérique <sup>(1)</sup>
Preuve de la localisation des unités de production	-	Oui	-
Procédure collective	iahp 2023 amont solde.pdf	-	20SfCDuPbhU/zla41Bue6q2cv/0jhhossaBS lqrnFfo=
Autres documents	-	Oui	-

<sup>(1)</sup> Une empreinte numérique est apposée aux fichiers afin de pouvoir vous assurer qu'ils n'ont pas été modifiés depuis votre dépôt

Un courriel vous a été transmis avec l'accusé de dépôt.

Vous pouvez consulter votre demande à tout moment à partir du lien qui se trouve dans le courriel.

Ce courriel doit impérativement être conservé. Il constitue la preuve de dépôt justifiant que votre demande a été réceptionnée par FranceAgriMer.

Si vous ne l'avez pas reçu, c'est que votre demande n'est pas valide!

Votre demande est terminée, vous pouvez fermer l'onglet de votre navigateur.

FranceAgriMer <no-spam@franceagrimer.fr>

Demande d'aide Influenza 2023 amont (éleveurs de volailles) Solde - Dépôt Dossier 45120

Message AccuseDepot\_45120.pdf (110 Ko)

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre demande d'aide déposée le 24/01/2024 à 17:48:40 concernant l'aide Influenza 2023 amont (éleveurs de volailles) Solde.

Veuillez noter que vous pourrez consulter votre dossier à tout moment en cliquant http://pad-rec.franceagrimer.fr/pad-presentation/vues/publique/dossier.xhtml? codeIdentification=7a92d89620405b69ec7fe0620ffc4f71

L'équipe gestion de crise de FranceAgriMer

#### III. Instruction de votre dossier

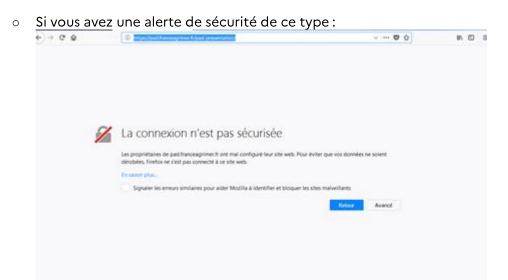
Votre dossier sera instruit par votre DDT/M. Cette dernière et FranceAgriMer réalisent un contrôle administratif des demandes déposées et se réservent le droit de demander toutes les pièces complémentaires qu'ils jugent utiles au contrôle.

FranceAgriMer ou votre DDT/M est susceptible d'effectuer le contrôle de certains critères directement auprès d'autres administrations ou organismes privés.

En cas de non-respect des critères prévus par la présente décision, la demande est rejetée par une décision de rejet motivée.

#### IV. Foire aux questions PAD téléservice

- 1- J'ai un message d'erreur quand je me connecte au site/je n'arrive pas à y accéder.
- Vérifiez l'adresse utilisée
- Mettez à jour votre navigateur internet (Internet Explorer, Firefox/Mozilla, Chrome, etc.)



- → Vous pouvez poursuivre sur les sites de FranceAgriMer sans crainte: notre certificat a bien été délivré par une autorité de certification officielle et n'a toujours pas officiellement expiré. Cependant, Google et Mozilla ont préféré agréer une nouvelle autorité. Aussi, FranceAgriMer est actuellement en train de déployer son nouveau certificat sur ses sites.
- → Dans cette attente, cliquez sur « avancé » et acceptez FranceAgriMer comme site de confiance.

#### 2- Mon numéro SIRET n'est pas reconnu

Le message « Le numéro SIRET renseigné est invalide » apparaît à la saisie

Vérifier la saisie des numéros, notamment le nombre de zéro et les deux derniers chiffres. Votre SIRET doit impérativement être enregistré et actif dans le répertoire SIRENE.

Si votre SIRET est fermé ou si vous n'avez pas de SIRET vous ne pouvez pas déposer une demande d'aide.

Si vous avez demandé l'exclusion de la liste de diffusion commerciale, voici la procédure à suivre pour accéder à l'aide :

La demande doit être effectuée via le formulaire électronique accessible sur le site insee.fr à l'adresse suivante : <a href="https://statut-diffusion-sirene.insee.fr/">https://statut-diffusion-sirene.insee.fr/</a> Pour utiliser le formulaire électronique, vous devez vous authentifier via France Connect, à partir d'un de vos comptes existants parmi les suivants : « Impots.gouv.fr », « Ameli.fr », « IDN La Poste », « Mobile Connect et Moi » ou « MSA ». Puis vous accédez à la page de changement de votre statut de diffusion publique, vous devez indiquer votre numéro siren (9 chiffres) et votre date de naissance. Cette procédure électronique permet une mise à jour effective du répertoire Sirene sous 2 jours ouvrés.

Vous pourrez le constater en consultant le répertoire Sirene, via le service proposé par l'Insee sur le site internet <u>www.insee.fr</u>, dans la rubrique "<u>Obtenir un avis de situation</u> au répertoire SIRENE.

#### 3- La raison sociale et/ou l'adresse qui s'affichent ne sont pas bonne.

-Vérifiez que le SIRET saisi est bien le vôtre que le code NIC (les 2 derniers chiffres) est bien le bon.

-Vérifiez éventuellement votre SIRET en saisissant votre SIREN (9 chiffres) sur le répertoire SIRENE de l'INSEE <a href="http://avis-situation-sirene.insee.fr/">http://avis-situation-sirene.insee.fr/</a> ou sur le site de <a href="https://annuaire-entreprises.data.gouv.fr/">https://annuaire-entreprises.data.gouv.fr/</a>

-Si vous avez bien saisi votre SIRET mais que l'adresse ou la raison sociale n'est pas bonne, il vous appartient faire mettre à jour ces éléments auprès de l'INSEE. Aucune modification n'est possible sur le site de FranceAgriMer. Vous pouvez néanmoins déposer une demande.

#### 4- Je ne connais pas mon SIRET.

Il vous appartient d'être en possession de ces informations obligatoires.

Vous pouvez éventuellement consulter le site https://annuaire-entreprises.data.gouv.fr/pour chercher votre SIRET

#### 5- Je n'ai pas reçu le courriel d'initiation de la démarche

Vérifiez dans le dossier « courriers indésirables » ou « spam » de votre boite de réception électronique. Sinon recommencez la démarche et vérifiez bien la saisie de votre adresse électronique. En effet, une erreur de saisie est souvent à l'origine de la non-réception du courriel

#### Vérifiez notamment:

- o les séparateurs qui peuvent être confondus : . ou ou \_
- o la présence de chiffres dans l'adresse
- o l'extension .com ou .fr ou autre

Si vous recommencez la démarche, la première demande ne sera pas prise en compte. CF Q11/12

#### 6- Je n'arrive pas à accéder au formulaire en cliquant sur le lien

Cliquez sur le lien dans le courriel. Essayez de changer de navigateur.

#### CECI N'EST PAS UNE PREUVE DE DEPOT - VOTRE DOSSIER DOIT ENCORE ETRE VALIDE

Conservez ce courriel qui comporte le lien d'accès unique vers votre dossier.

Bonjour Gecri FranceAgriMer,

Vous avez initié une demande d'aide dans le cadre du dispositif Influenza 2023 amont (éleveurs de volailles) Solde pour le compte de l'entreprise « ETABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L AGRICULTURE ET DE LA MER FRANCEAGRIMER» Siret n° « 13000636400017 ».

Votre dossier porte le numéro n° 45120.

ATTENTION, ce courriel ne constitue pas une preuve dépôt.

Pour être recevables et instruites par FranceAgriMer, les demandes doivent être validées après avoir complété tous les champs du formulaire requis et téléversé toutes les pièces requises.

Les demandes doivent être déposées et validées au plus tard le 15/03/2024 à 14h

Après validation votre demande sera au statut "déposé" et ne pourra plus être modifiee et vous recevrez un accusé de réception.

Eien a accès personnel vers votre dossier (A conserver): http://pad-rec.franceagrimer.fr/pad-presentation/vues/publique/dossier.khtml: codeIdentification=7a92d89620405b69ec7fe0620ffc4f71

Adresse de contact : <u>Influenza@franceagrimer.fr</u>

L'équipe gestion de crise de FranceAgriMer

#### Cliquez ensuite sur le bouton ACCEDER AU FORMULAIRE

#### 7- Je n'ai pas reçu le courriel avec l'attestation de dépôt

Vérifiez dans le dossier « courriers indésirables » ou « spam » de votre boite de réception électronique. Vérifiez à partir du lien se trouvant dans le courriel transmis lors de l'initialisation de la démarche que votre demande est bien validée et pas seulement enregistrée. Sinon, cf. point précédent.

#### 8- Je ne suis pas sûr d'avoir validé ma demande

Vérifiez à partir du lien se trouvant dans le courriel transmis lors de l'initialisation de la démarche que votre demande est bien validée et pas seulement enregistrée.

#### 9- Je n'arrive pas à enregistrer le formulaire

Sur le formulaire, vérifiez que tous les ^hamps marqués d'une étoile rouge sont bien renseignés, que les cases à cocher sont cochées et qu'il n'y a pas de message d'alerte (rouge) vous informant de votre inéligibilité.

#### 10- Je n'arrive pas à valider ma demande

> Vérifiez que les pièces obligatoires sont bien téléchargées (pièces téléchargées ou case cochée).

D'autres pièces ne sont pas obligatoires pour l'enregistrement mais peuvent être nécessaires à l'éligibilité de votre dossier :

- → Si vous n'êtes pas concerné par ces deux documents, cochez la case « déclarer sans objet » pour pouvoir valider.
- Vérifiez que vous avez bien cochez la case des CGU:



#### 11- Puis je déposer plusieurs demandes?

Non, une seule demande validée est prise en compte. Si vous souhaitez corriger votre demande cf Q12.

#### 12- Ma demande est validée mais je me suis trompé et je souhaite la corriger

Il n'est pas possible de corriger la demande validée, demandez à FranceAgriMer (<u>influenza@franceagrimer.fr</u>) de vous RETOURNER le dossier pour correction AVANT la date limite de dépôt.

#### 13- Je n'ai pas validé ma demande

Votre demande ne sera pas prise en compte. Il est impératif de valider une demande au plus tard à la date indiquée dans la décision.

Cf. Q7 8, 9, 10

#### 14- Contact support aide à la saisie.

Si vous ne trouvez pas les réponses à vos questions dans cette procédure et sur le site de FranceAgriMer vous pouvez contacter FranceAgriMer par courriel en décrivant précisément votre problème ou le blocage rencontré afin qu'une solution précise vous soit apportée. influenza@franceagrimer.fr

#### 15- Je souhaite vérifier que vous avez bien reçu ma demande et mes documents.

Un accusé de dépôt est envoyé sur votre adresse mail. Aucune autre confirmation ne sera faite. Si vous n'avez pas reçu cet accusé, voir Q7.

#### V. Contact

FranceAgriMer: influenza@franceagrimer.fr

Consultez la FAQ en ligne sur le site de FranceAgriMer